

De : Claire.Firlotte@mrn.gouv.qc.ca [mailto:Claire.Firlotte@mrn.gouv.qc.ca]

Envoyé : 26 novembre 2012 15:25

À : 8reserves-abitibi-temiscamingue

Objet : Questions DQ1: question 3

Questions complémentaires du 20 novembre 2012 (DQ1, n^{os} 1 à 3)

Question 3

En référant au document déposé DB11, p. 6 et 7, à quels lacs ou cours d'eau correspond la cote de 332 m à respecter pour les agrandissements 1 à 6 de la réserve de biodiversité projetée des Dunes-de-la-Rivière-Attic, et quelle serait la cote pour l'agrandissement n^o 7 qui jouxte les rivières Attic et Mégiscane ?

Veuillez produire une carte qui illustre cette cote de 332 m ou tout autre territoire qui ne pourrait être inclus à la réserve en raison de contraintes liées au potentiel hydroélectrique.

Bonjour,

Voici la réponse à la question 3, ainsi qu'une carte en pièce jointe.

Afin de répondre à la question 3, Hydro-Québec a obtenu des données topographiques plus détaillées que celles qui avaient été utilisées auparavant (entre autres pour la confection du document DB11), ce qui a permis de constater que la cote de 332 mètres **n'atteint pas** les agrandissements potentiels 1 à 7 proposés pour la réserve de biodiversité projetée des Dunes-de-la-Rivière-Attic. La carte jointe illustre la limite de la cote 332 m, ainsi que la réserve de biodiversité projetée des Dunes-de-la-Rivière-Attic et les 7 agrandissements proposés.

La cote de niveau à respecter dont il est dorénavant question pour l'ensemble de la réserve de biodiversité projetée de même que pour l'agrandissement no 7, est la **limite des hautes eaux de la rivière Mégiscane**.

Claire Firlotte

Direction des affaires régionales de l'Abitibi-Témiscamingue

Ministère des Ressources naturelles

70 avenue Québec

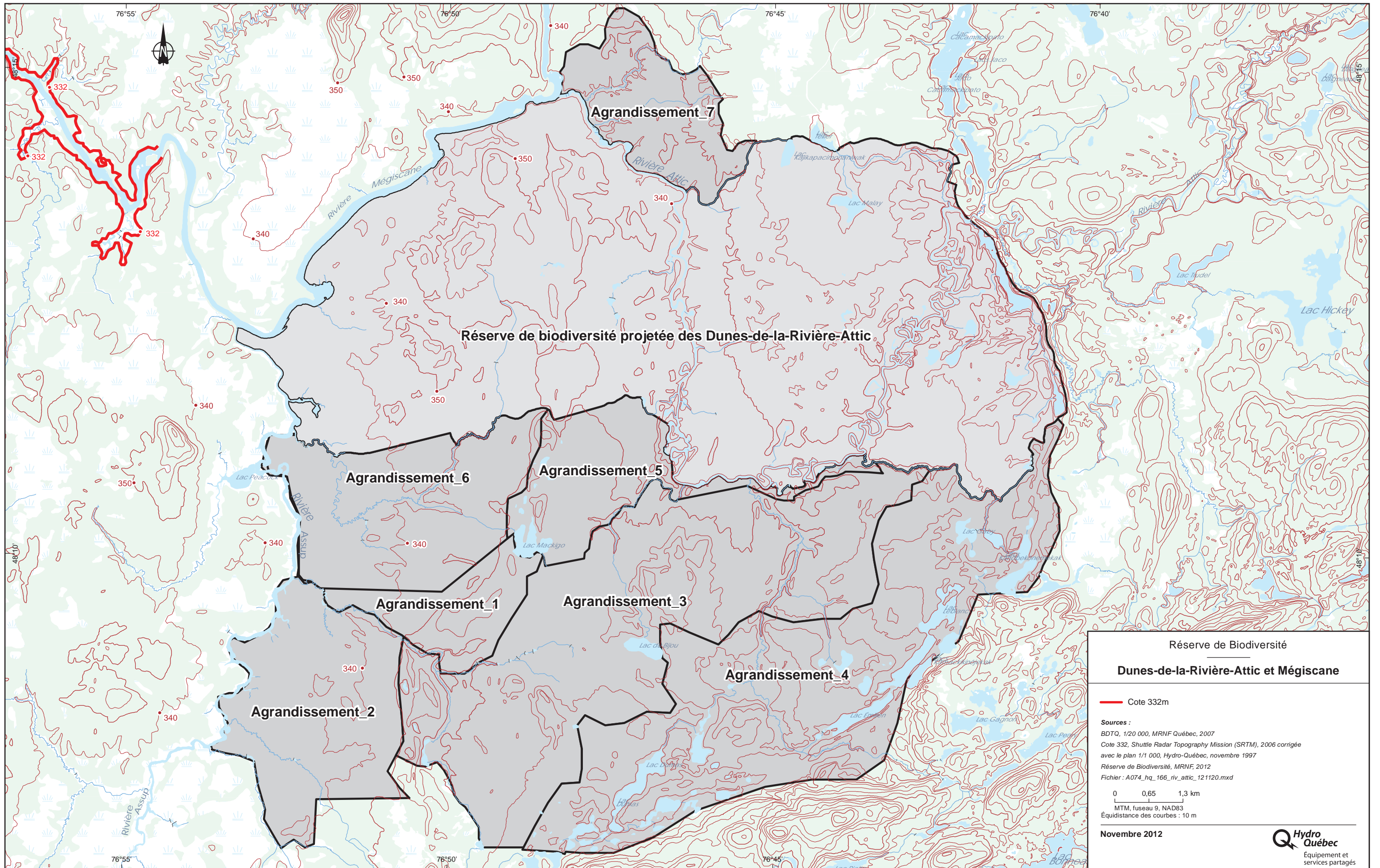
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 6R1

Tél: 819 763-3388 poste 263

Télééc.: 819 763-3216

Courriel: claire.firlotte@mrnf.gouv.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous en aviser aussitôt.




Réserve de Biodiversité
Dunes-de-la-Rivière-Attic et Mégiscane

— Cote 332m

Sources :
BDTQ, 1/20 000, MRNF Québec, 2007
Cote 332, Shuttle Radar Topography Mission (SRTM), 2006 corrigée
avec le plan 1/1 000, Hydro-Québec, novembre 1997
Réserve de Biodiversité, MRNF, 2012
Fichier : A074_hq_166_riv_attic_121120.mxd

0 0,65 1,3 km
MTM, fuseau 9, NAD83
Équidistance des courbes : 10 m

Novembre 2012



Hydro Québec
Équipement et services partagés